



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E188248 VALABLE JUSQU'AU 25/10/2025

ÉDITÉ LE 30/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2020

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/12/2019
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC RODEZ 879870459

Siret : 879 870 459 00010

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000005661670104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000005661670104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : LETELLIER BTP

AVENUE SAINT-FERREOLS
12490 SAINT-ROME-DE-TARN

Téléphone : 05 65 58 82 79

Fax :

Portable : 06 72 73 93 51

Responsabilité légale :

LETELLIER JULIEN, GERARD, MAURICE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : julien@srtm12.fr

Effectif moyen : 2 Tranche de classification : EFF1 Chiffre d'affaires H.T. : 233 994 Tranche de classification : CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	17/12/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOURoux
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.